



MONITEUR ÉDUCATEUR

- **Métier**
- **Parcours de formation**
- **Parcours professionnel**
- **Pour en savoir plus...**

Philippe Gaberan
Patrick Perrard

Moniteur éducateur

Un professionnel du quotidien

trames

Nathalie BUZANCE - **SUIO-IP – Pole Orientation Documentation** – Septembre 2022

Université Rennes 2 – Place du recteur Henri Le Moal – CS 24 307 - 35 043 RENNES Cedex

Tél. 02 99 14 13 91 / Mél. suio-ip-orientation@univ-rennes2.fr

<https://intranet.univ-rennes2.fr/suio-ip/page-accueil-doc>

1. MÉTIER

Le moniteur éducateur (ME) exerce sa fonction auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, handicapés ou en situation de dépendance. À travers un accompagnement particulier, le moniteur éducateur aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes. Il participe ainsi à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Le moniteur éducateur exerce un métier très proche de l'éducateur spécialisé dont il est le bras droit.

Pour favoriser leur épanouissement, leurs capacités d'adaptation et les aider à accomplir les gestes de la vie quotidienne, le ME met en place des projets éducatifs, des activités de soutien scolaire et de loisirs (activités artisanales, expression corporelle ou verbale, ateliers de mécanique ou d'informatique, sorties au cinéma, à la piscine...). Hors du temps de formation scolaire ou professionnelle, il est présent aux moments qui rythment leur journée : repas, lever, coucher.

Avec des adultes en situation de grande dépendance, le moniteur éducateur vise à leur faire accomplir les gestes pratiques du quotidien (toilette, repas...) et les accompagne dans leurs démarches administratives.

Le moniteur éducateur travaille en milieu fermé, souvent en internat, ou en établissement d'accueil de personnes dépendantes ou en situation de handicap, ou en établissement hospitalier.

Il fait partie d'une équipe pluridisciplinaire qui associe enseignants, psychologue en institution, médecin, psychomotricien, orthophoniste, éducateur spécialisé, accompagnant social de la vie en structure collective... Les cas individuels sont évoqués lors de réunions afin notamment d'évaluer les projets mis en œuvre...

Le moniteur éducateur est en contact avec les familles des pensionnaires, qui sont associées au projet éducatif.

Les horaires de ce professionnel sont très irréguliers. Il peut travailler en journée comme assurer une permanence de nuit ou de week-end.

2. PARCOURS DE FORMATION

2.1 Formation

► Contenu et organisation de la formation

La formation se déroule en **2 ans** et comprend en alternance : **950h de cours théoriques et 28 semaines de stages pratiques.**

Elle peut être suivie soit en lycée professionnel, soit en établissement privé sous contrat

① Renseignez vous auprès des établissements pour les possibilités de prise en charge des frais de formation : <https://ideo.bretagne.bzh/formations/diplome-detat-de-moniteur-educateur#etablissement-list>

La formation se divise en quatre domaines :

- Accompagnement social et éducatif spécialisé
- Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif
- Travail en équipe pluriprofessionnelle
- Implication dans la dynamique institutionnelle.

► Épreuves de sélection à l'entrée en formation

L' épreuve d'admissibilité

Cette épreuve écrite permet à l'établissement de formation de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.

NB : Les titulaires d'un diplôme ou d'un titre de niveau bac, des DE d'accompagnant éducatif et social, et de technicien d'intervention sociale et familiale en sont dispensés.

L'épreuve orale d'admission

Elle permet d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession

① Les frais de sélection diffèrent selon les établissements. Pour plus de renseignements, contactez chaque établissement.

► Allègements et dispenses de formation

- Des allègements de formation peuvent être accordés aux titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), d'assistant familial (DEAF), d'aide médico-psychologique (DEAMP), ou d'accompagnant éducatif et social (DEAES) et de la mention complémentaire aide à domicile ;

- Des allègements et dispenses de domaines de formation et des épreuves de certification correspondantes sont accordées aux titulaires :

- . du DETISF (diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale)
- . du bac pro « services de proximité et vie locale »
- . du bac pro « services aux personnes et au territoire »
- . du bac pro « accompagnement soins et services à la personne »
- . du BPJEPS « animation sociale »
- . du titre professionnel technicien médiation service.

Pour plus d'information, s'adresser à l'établissement de formation préparant au diplôme d'État de moniteur-éducateur le plus proche.

2.2 Le diplôme

► Obtention après formation

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur, de niveau 4 (niveau baccalauréat)

L'examen final comprend **4 épreuves**:

- **1 épreuve écrite** ;
- **3 épreuves orales**, une présentation et soutenance d'une note de réflexion sur la démarche éducative, une autre à partir de l'expérience de stages et la dernière sur un dossier thématique élaboré par le candidat.
- **1 épreuve** correspondant à l'**évaluation des capacités du candidat par le lieu de stage**

► Obtention par la voie de l'apprentissage

Cette formation est possible par la voie de l'apprentissage.

Au niveau de la région Bretagne, la formation se déroule sur plusieurs sites, en partenariat avec le CFA (Centre de Formation des Apprentis) de l'ARFASS de Saint-Brieuc.

Les conditions pour entrer en apprentissage en Bretagne :

- . avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage,
- . avoir satisfait aux modalités de sélection,
- . avoir trouvé un employeur.

- *Infos pour trouver un employeur et les possibilités d'allègements de formation :*
CFA de l'ARFASS
Centre d'affaire Athena, entrée B, 3ème étage
2 rue François Jacob
22190 PLERIN
Tél. 02 96 75 46 79
<http://www.arfass.org>

► Obtention par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Ce diplôme est également **accessible** par la voie de la **validation des acquis de l'expérience (VAE)**.

Les dossiers sont à retirer auprès des rectorats.

Académie de Rennes :

<https://www.ac-rennes.fr/validation-des-acquis-de-l-experience-vae-121499>

3. PARCOURS PROFESSIONNEL

3.1 Lieux d'exercice

C'est essentiellement le secteur associatif qui emploie les quelque 34 000 moniteurs éducateurs en fonction. Ils exercent surtout leur activité dans les établissements d'éducation spéciale pour enfants ou personnes handicapées mais aussi dans des services hospitaliers, des institutions du secteur de l'insertion sociale... : les internats, foyers, externats, établissements et services d'aide par le travail, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico-éducatifs (IME), instituts médico-pédagogiques (IMP) ou médico-professionnels, centres d'accueil pour personnes âgées ou handicapées...

Les jeunes diplômés s'insèrent facilement dans la vie professionnelle, même si les premiers emplois décrochés sont souvent des contrats à durée déterminée (CDD).

Pour les emplois dans la fonction publique, l'accès peut se faire par concours sur titre en catégorie B.

3.2 Rémunération

► Dans le secteur privé :

Les éléments de salaire et de carrières sont fixés dans le secteur privé par des conventions collectives. Dans certaines d'entre elles, les salaires bruts varient entre le SMIC et 1800 € en début de carrière et entre 2100 et 3000 € brut en fin de carrière.

► Dans le secteur public :

La rémunération et les carrières dans le secteur public relèvent de textes réglementaires.

À titre indicatif, les salaires bruts mensuels (primes non comprises) varient selon qu'il s'agisse d'un poste occupé dans la fonction publique hospitalière ou dans la fonction publique territoriale.

Pour en savoir plus :

<https://www.emploitheque.org/grille-indiciaire-hospitaliere.php>

<https://www.emploitheque.org/grille-indiciaire-territoriale.php>

3.3 Évolution professionnelle

Les titulaires du Diplôme d'État peuvent envisager de préparer une autre formation du secteur social comme, par exemple, les diplômes d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants ou de technicien d'intervention sociale et familiale.

Ils peuvent alors bénéficier d'importants allègements de formation :

- Allègement de formation et dispense de 3 domaines de formation sur 6 ainsi que des épreuves de certification correspondantes pour la formation préparant au DETISF (diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale),
- Allègement d'1/3 de la formation d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants (pour les moniteurs éducateurs justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle, dispense du premier domaine de formation et des premières parties des second, troisième et quatrième domaines de formation de la formation d'éducateur spécialisé et des épreuves de certification correspondantes).

4. POUR EN SAVOIR PLUS...

4.1 Documents accessibles à l'Espace Accompagnement étudiants

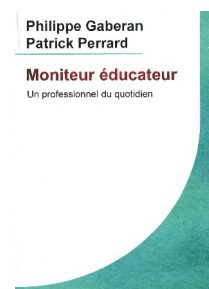
De nombreux documents empruntables dont :

[« Moniteur éducateur : un professionnel du quotidien » - Eres - 2019](#)

[« Les métiers du social » - Studyrama - 2022](#)

Pour faire votre recherche en ligne :

<https://bu.univ-rennes2.fr/>



Mais aussi d'autres documents :

- Dossier documentaire sur le métier avec un témoignage :
 - **Les établissements du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif confrontés à une pénurie croissante de personnel** - Actusoins - 27/01/2022
Manque de personnel d'accompagnement social, d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs... [En savoir plus](#)
- Fiches CIDJ : « Moniteur éducateur et éducateur spécialisé » (actualisées tous les ans).

SUIO-IP - Espace Accompagnement Etudiants

Bâtiment « Présidence » - 2^{ème} niveau / Tél. 02 99 14 13 91

Ouvert du Lundi au Vendredi de 13h30 à 17h

4.2 Liste de sites utiles

Fiche métier « Action Sociale » code ROME K1201 :

<http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jsp?id=681>

<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=K1201>

Fiche métier « Moniteur éducateur » dans la fonction publique hospitalière

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=205>

Fiche ONISEP « Moniteur Educateur » :

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/moniteur-educateur-monitrice-educatrice>

Référentiel de formation :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/referentiel_moniteur_educateur.pdf

Liste des établissements de formation

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/diplome-d-etat-de-moniteur-educateur>

Actualités des métiers du social et du paramédical

<https://intranet.univ-rennes2.fr/suio-ip/metiers-social-paramedical>

Ministère des solidarités et de la santé : dossiers du travail social – panorama diplômes et formations, métiers :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/>

Prépa concours, concours, métier, formation, offres d'emploi :

<http://www.lesocial.fr>

Portail du travail social :

<https://www.emploisocial.net/>

Annuaire des 45 500 établissements du secteur sanitaire et social.

<http://www.sanitaire-social.com>